

Objectifs pédagogiques

- Analyser les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit social.
- Anticiper les conséquences des évolutions en préparation.
- Échanges de bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs.

Public

- Directeurs des ressources humaines
- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs
- Directeurs des relations sociales
- Juristes en droit social

Prérequis

Aucun

Intervenant(s)

Me. Mathieu LAJOINIE

Avocat associé en droit social

Me. Helene CHANTELOUBE

Avocate collaboratrice en droit social

Date & lieu

Golden Tulip Marseille

(accessible PMR)

6 place Henri Verneuil

13002 Marseille

24 juin 2021 (9h - 12h)

Tarif

250 € HT

Contenu

Partie I : Les dernières évolutions des mesures Covid-19

- Où en est-on?
- L'activité partielle Covid-19
- L'activité partielle de longue durée
- Les arrêts de travail dérogatoires
- La vaccination contre la Covid-19
- Autres mesures

Partie II : L'exécution du contrat de travail

- ANI du 26 novembre 2020 pour une mise en œuvre réussie du télétravail (focus sur le droit aux titres-restaurant)
- Gestion et contrôle du temps de travail
- Contrats atypiques
- Harcèlement/discrimination
- Inaptitude et modification du contrat de travail
- Transfert d'entreprise

Partie III : Rupture du contrat de travail

- Assurance chômage : les nouvelles règles
- Modalité de rédaction du protocole d'accord transactionnel
- Rupture du contrat et maladie
- Licenciement économique
- Licenciement disciplinaire
- Applicabilité du barème Macron

Partie IV : Statut collectif et réglementation

- Rédaction du règlement intérieur – clauses particulières
- Obligation de vigilance
- Accords collectifs
- Représentants du personnel

Partie V : Echéances sociales